

## Étude : Que coûte réellement l'installation d'une borne de recharge électrique sur un parking d'entreprise ?

**13 janvier 2025. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les entreprises ont l'obligation d'équiper au moins 5% de leurs places de stationnement en IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques). Derrière cet acronyme se cache ni plus ni moins que la garantie d'un point d'accès à la recharge, dans la grande majorité des cas : une borne de recharge électrique. De nombreuses entreprises vont donc devoir procéder à l'installation de ces équipements pour répondre à leurs nouvelles obligations règlementaires ainsi qu'aux nouveaux besoins en recharge de leurs collaborateurs et clients dopés par la progression des véhicules électriques aussi bien acquis à titre personnel que dans les flottes. Néanmoins, un tel investissement oblige à une réflexion en amont de la part des entreprises, car les coûts liés à une telle installation ne se limitent pas seulement à l'acquisition de bornes. Sharvy, start-up française éditrice d'une solution SaaS de gestion des parkings et bureaux d'entreprises comptant plus de 60 000 utilisateurs quotidiens (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet...), dévoile aujourd'hui les résultats de son étude sur le coût réel de l'installation d'une borne de recharge électrique sur un parking d'entreprise en France en 2025. Elle y analyse notamment les coûts d'installation et d'exploitation, mais également le budget à prévoir pour la maintenance, ainsi que les éventuelles aides financières disponibles et les économies rendues possibles grâce à l'utilisation d'une solution de Parking Management. Des chiffres inédits qui seront à même d'aider les entreprises à y voir plus clair dans leurs futurs projets d'équipement en bornes de recharge.**



## IRVEs (Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique) et nouvelles obligations des entreprises au 1er janvier

Une **Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)** désigne l'ensemble des équipements nécessaires pour permettre la recharge des véhicules électriques. Elle comprend principalement des bornes de recharge, qui diffèrent par leur puissance et leurs fonctionnalités, ainsi que les installations requises pour leur connexion au réseau électrique, telles que les câbles, les compteurs et les dispositifs de sécurité.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en décembre 2019, les entreprises disposant d'un parking de plus de 20 places doivent installer des bornes de recharge. **Depuis le 1er janvier 2025, elles sont tenues d'équiper au moins 5 % de leurs places de stationnement avec des IRVE.** Cette obligation concerne aussi bien les bâtiments neufs que ceux en cours de rénovation. Ces mesures visent à encourager le passage aux véhicules électriques en développant un maillage d'infrastructures de recharge adaptées et au plus près des besoins des Français.

### Frais initiaux liés à l'installation d'une borne de recharge sur un parking d'entreprise

#### **1. Coût des bornes de recharge sur un parking d'entreprise**

Les deux types de bornes les plus adaptés pour un parking d'entreprise sont les suivants :

- **Les bornes de recharge standards (3,7kW à 7kW)** : adaptées aux flottes d'entreprise et aux collaborateurs qui stationnent leur véhicule pendant plusieurs heures. Elles permettent une recharge complète en une journée de travail, répondant aux besoins de la majorité des salariés français. Leur coût oscille **entre 1 000 € et 2 500 € par borne.**
- **Les bornes de recharge accélérées (11kW à 22kW)** : idéales pour répondre aux besoins de recharge en quelques heures seulement. Elles conviennent parfaitement aux entreprises disposant d'une flotte active ou à des collaborateurs régulièrement en déplacement. Par exemple, une borne de 22 kW peut recharger un véhicule jusqu'à 80 % en moins de deux heures. Leur prix est compris **entre 3 000 € et 5 000 € par borne.**

#### **2. Coût d'installation des bornes de recharge**

Les coûts d'installation dépendent principalement de la configuration du parking de chaque entreprise, avec comme principal facteur la distance entre l'IRVE et la source d'alimentation électrique. **Pour une installation standard, les dépenses liées au câblage et au raccordement se situent généralement entre 500 € et 2 000 € par borne.** Ces montants peuvent toutefois grimper si des travaux impliquant la voirie sont requis, tels que le percement de la chaussée ou le déploiement de conduits souterrains, afin de garantir une connexion fiable et sécurisée au réseau de distribution électrique.

**En outre, la mise en conformité du réseau électrique de l'entreprise, ainsi que l'installation d'équipements spécifiques, peuvent engendrer des dépenses supplémentaires allant de 1 000 € à 3 000 €.** Ces frais varient en fonction de l'état concret du réseau et des ajustements nécessaires pour accueillir les bornes. Par exemple, si le réseau électrique existant n'est pas adapté pour supporter les nouvelles infrastructures, des travaux d'extension ou de renforcement pourront être indispensables, ce qui augmentera mécaniquement le budget global de l'installation.

### **3. Coût de gestion du projet et autorisations administratives**

Les coûts de gestion constituent un élément à ne pas sous-estimer lors des estimations budgétaires initiales d'une entreprise. De cet investissement stratégique crucial dépend bien souvent la réussite à long terme d'un projet d'installation de bornes de recharge. **Avant d'entamer l'installation d'une IRVE, il est indispensable pour l'entreprise concernée de mener une étude approfondie de faisabilité et d'ingénierie. Le coût de cette étude peut varier entre 1 000 € et 5 000 €, selon la complexité du projet.**

Par ailleurs, l'obtention des autorisations administratives est une étape incontournable. Elle implique fréquemment des **démarches auprès des collectivités et du régulateur, ce qui peut se révéler, du fait de leur complexité, coûteux en temps et en moyens.** En effet, chaque région peut imposer des exigences spécifiques pour l'installation des bornes, entraînant parfois des délais supplémentaires pour finaliser les procédures nécessaires.

## **Frais d'exploitation et de maintenance d'une borne de recharge**

### **1. Coût d'une solution de Parking Management**

Pour optimiser l'utilisation et la gestion des bornes de recharge, **les entreprises peuvent tirer parti d'une solution de Parking Management telle que Sharvy.** Cette application simplifie la transition vers la mobilité électrique en offrant aux collaborateurs une interface intuitive de réservation de leur place de parking en entreprise, garantissant ainsi à chacun l'accès à un point de recharge. Une fois sur place, **les utilisateurs sont assurés de pouvoir se garer sur la place qui leur est réservée et peuvent même gérer la recharge de leur véhicule à distance via l'application,** que ce soit pour la démarrer ou l'arrêter. Ils bénéficient également d'un suivi en temps réel des données liées à la recharge, notamment la puissance et l'énergie rechargée (kW). De quoi diminuer grandement pour les collaborateurs et les clients le coût en temps associé à la recherche d'une place et à la gestion de la recharge de leur véhicule.

Du côté des **gestionnaires de flotte et des services généraux,** Sharvy propose des tableaux de bord complets contenant toutes les informations essentielles sur les sessions de recharge, telles que les utilisateurs, les dates, la durée, l'énergie fournie (kWh), et bien plus. Ces outils permettent de

surveiller les consommations et de maintenir les bornes en bon état de fonctionnement. En cas de problème, l'application envoie des alertes, tandis que des voyants lumineux sur les bornes signalent leur état (fonctionnelle, en panne, en cours d'utilisation, etc.). Sharvy intègre également le paiement des recharges, qui peut être assumé soit par l'entreprise, soit directement par les collaborateurs via l'application.

## **2. Coût d'exploitation énergétique**

Ces frais incluent la consommation d'électricité des bornes de recharge de l'entreprise. Leur montant varie en fonction de plusieurs éléments, tels que le nombre de véhicules rechargés, la fréquence d'utilisation des bornes et le tarif de l'électricité tel qu'établi par le contrat liant l'entreprise à un fournisseur d'énergie. **En moyenne, le coût de la recharge d'un véhicule électrique se situe entre 0,20 € et 0,50 € par kWh, bien que ce montant puisse fluctuer selon le coût de l'énergie à laquelle a accès l'entreprise et les variations des prix de l'énergie liées à des facteurs externes (climat, géopolitique, marchés, etc.).** De plus, pour limiter ses coûts et rentabiliser ses bornes, l'entreprise peut décider de facturer la recharge à ses collaborateurs et clients.

## **3. Coût de maintenance régulière**

Étant une infrastructure technique, les IRVEs doivent faire l'objet d'un entretien régulier pour en assurer le bon fonctionnement. **Le coût de la maintenance préventive, incluant la vérification des câblages, des connecteurs, des logiciels et autres composants, est estimé entre 150 € et 300 € par borne et par an en moyenne.** Ce montant couvre notamment les mises à jour de logiciel, les contrôles liés à la sécurité, ainsi que les petites interventions de maintenance souvent nécessaires pour garantir la conformité des bornes avec les normes de sécurité et d'efficacité en vigueur.

### **Les aides et subventions offertes aux entreprises pour alléger leur budget d'installation**

Plusieurs aides financières et subventions sont offertes aux entreprises pour réduire les coûts d'installation d'une borne de recharge électrique. Parmi elles, certaines entreprises peuvent profiter du **Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE)**, qui offre une réduction d'impôts calculée en fonction des dépenses engagées pour l'achat et l'installation des IRVEs. De plus, de nombreuses collectivités ont mis en place des subventions et des dispositifs d'accompagnement afin de promouvoir la transition vers la mobilité électrique. Ces aides varient significativement d'une région à l'autre et peuvent inclure des **subventions directes**, des **prêts à taux zéro** ou encore des **programmes d'incitation fiscale**.

### **Un exemple chiffré du coût réel de l'installation d'une borne de recharge sur un parking d'entreprise en France en 2025**

**Prenons l'exemple d'une entreprise disposant d'un parking de 20 places de stationnement et souhaitant installer 4 bornes de recharge standards sur celui-ci.**

### **1. Simulation des frais d'installation d'une borne de recharge (sans l'application Sharvy)**

Le coût unitaire d'une borne de recharge standard étant en moyenne de **1 500 € par borne**, le **coût d'achat** total des 4 bornes serait de **6 000 €**. À ce montant s'ajoutent les **coûts de mise en conformité du réseau électrique** du parking, estimés en moyenne à **2 000 €**, en fonction de la configuration du site. Par ailleurs, les **frais d'exploitation** liés à la surveillance et à l'entretien régulier des bornes, ainsi que les **coûts de maintenance** annuelle, doivent également être pris en compte. Ces derniers sont évalués à environ **1 000 € par borne et par an**, soit un total de **4 000 € par an** pour 4 bornes. **Ainsi, le coût global initial pour l'installation de l'IRVE dans cette entreprise s'élèverait à 12 000 €, en incluant l'achat, la mise en conformité et la première année d'exploitation des bornes.**

### **2. Simulation des frais d'installation d'une borne de recharge (avec l'application Sharvy)**

Le prix des **bornes de recharge (22 kW)** proposées par Sharvy est bien inférieur à celui des bornes standards, avec un coût moyen de **689 € par borne**, soit un total de **2 756 €** pour ce projet. Comme précédemment, il faut ajouter à ce premier poste de dépense, les coûts de mise en conformité du **réseau électrique du parking de 2 000 € environ**. À ces coûts doivent s'ajouter ceux à la gestion des bornes et du parking au travers de Sharvy. Pour **4,20€ par place par mois (soit 1 008 € par an pour 20 places)** et **5€ par borne par mois (soit 240 € par an pour 4 bornes)**, l'entreprise aura un système complet de réservation et d'attribution des places de son parking, équipées ou non d'une borne. De plus, il faut compter les **frais de mise en service de la solution de 300€** la première année seulement. Sharvy propose également **un service support pour 50€ par mois, soit 600€ par an**. Ce service d'accompagnement guide les clients de Sharvy de A à Z dans le déploiement de leur projet d'IRVE, facilitant notamment l'installation des bornes ainsi que la coordination avec un électricien certifié IRVE dans leur secteur géographique. En outre, les équipes de Sharvy aident les entreprises à mettre en place une politique de stationnement afin de prévenir les comportements indésirables sur le parking. **Ainsi, le coût global initial pour l'installation de l'IRVE dans cet exemple avec Sharvy s'élève à 6 904 € en moyenne, soit une réduction significative des coûts (près de 50%) par rapport à une installation classique sans faire appel à la solution.**

## **À PROPOS DE SHARVY**

Sharvy est une start-up française éditrice d'une solution SaaS de gestion des parkings et bureaux d'entreprises comptant plus de 60 000 utilisateurs quotidiens (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet...). Sa solution logicielle permet de gérer de manière intelligente et d'optimiser efficacement l'utilisation des ressources en entreprise qu'il s'agisse des places de parking, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des postes de travail ou de toute autre ressource réservable. Lancée en 2018 à Montpellier par Stéphane Seigneurin, la start-up a levé 1,2 million d'euros en 2020. Elle est également membre de la French Tech Méditerranée et du cluster d'entreprises numériques Digital 113. <https://www.sharvy.com>